



Déclaration liminaire

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du **Comité Social d'Administration**, de Villeneuve la grande,

Nous souhaitons ouvrir ce Comité Social d'Administration en rendant hommage à l'ensemble des personnels du Centre de détention de Villeneuve-la-Grande. Ces agents, malgré des conditions de travail souvent éprouvantes, continuent d'assurer leur mission avec un dévouement remarquable. Pourtant, leurs efforts et leur engagement restent insuffisamment reconnus, et les difficultés qu'ils rencontrent sont trop souvent minimisées ou ignorées.

Nous faisons face à une population pénale dont le profil devient de plus en plus dangereux et imprévisible. Les violences sur les agents se multiplient : 42 agressions recensées en cinq mois, un chiffre alarmant. Ces incidents impliquent souvent des auteurs récidivistes, et la réponse institutionnelle se montre insuffisante pour dissuader ou protéger. Malgré les multiples plans anti-violence déployés depuis 2014, les personnels n'observent aucune amélioration tangible sur le terrain. La sécurité des agents ne peut être sacrifiée au nom de contraintes administratives ou d'une prétendue "normalité" liée à la vie carcérale.

Le quotidien des agents est marqué par une surcharge de travail, une pression constante et un manque de considération. Ils doivent gérer un stress important tout en conciliant leurs obligations professionnelles avec des défis personnels souvent ignorés. La fatigue, qu'elle soit physique ou psychologique, n'est pas une faiblesse : c'est une réalité humaine que l'administration se doit de reconnaître. Pourtant, à Villeneuve-la-Grande, le discours managérial se résume trop souvent à "tais-toi et avance", alimentant un sentiment d'abandon et de lassitude.

Le management, présenté comme "bienveillant", apparaît pour beaucoup comme une façade. En réalité, il s'accompagne de comportements inappropriés, de pressions, de favoritismes évidents et d'un dialogue social biaisé. Les personnels, au lieu d'être soutenus, sont fréquemment soumis à des demandes d'explications injustifiées, des remarques désobligeantes, voire des pratiques discriminatoires. Ce mode de gestion fragilise la cohésion des équipes et dévalorise leur travail.

Monsieur le Directeur, nous devons également souligner votre rôle dans ce contexte. Votre gestion, marquée par une délégation excessive, vous rend presque invisible aux yeux des personnels. Vos rares interventions, souvent perçues comme moralisatrices ou punitives, accentuent un sentiment de distance et de manque de soutien.

Adresse du Bureau local : 23 boulevard Robespierre 51100 REIMS

Mail :

Tel : 06 21 97 41 72

Le bureau SLP **FO Justice Reims**

Le : 13/11/2024



La fonction de direction ne se limite pas à imposer des sanctions ou à rappeler des règles : elle implique aussi de motiver, d'écouter et de défendre ses équipes.

De plus, nous déplorons un manque de confidentialité au sein de l'établissement. Les informations personnelles des agents, qu'elles soient liées à leur vie privée ou à leurs dossiers médicaux, ne sont pas toujours traitées avec la discrétion qu'exigent la déontologie et les règles de la CNIL. Une telle situation est inacceptable et nécessite une correction immédiate.

Les problématiques liées à l'absentéisme sont trop souvent utilisées comme une explication universelle des dysfonctionnements. Il est facile de blâmer les absences, mais cela revient à ignorer les causes profondes : surcharge de travail, manque de reconnaissance, pressions et épuisement. Une véritable politique de prévention et de soutien aux agents est nécessaire pour réduire durablement l'absentéisme.

Les conditions de travail, notamment les nuits à neuf agents, exacerbent les tensions. Ces effectifs insuffisants augmentent la charge de travail et fragilisent la sécurité. Par ailleurs, les plannings sont fréquemment modifiés sans justification, ce qui accentue le désarroi des équipes et nuit à leur organisation personnelle.

Nous regrettons également le traitement inéquitable des organisations syndicales. FO Justice, syndicat majoritaire, est trop souvent tenu à l'écart d'un dialogue social véritable. Ce favoritisme manifeste envers certaines organisations fragilise encore davantage la confiance des personnels envers l'administration. Un dialogue social constructif et équitable est indispensable pour trouver des solutions aux nombreux problèmes soulevés.

Nous attendons aujourd'hui des engagements forts et des mesures concrètes pour répondre aux problématiques:

Les agents de Villenauxe-la-Grande méritent mieux : plus de reconnaissance, de respect et de soutien. Nous espérons que ce Comité Social d'Administration sera l'occasion de marquer un tournant, en apportant des réponses concrètes et adaptées aux attentes des personnels.

Nous vous remercions pour votre attention et espérons que nos échanges aujourd'hui seront constructifs et productifs.

Adresse du Bureau local : route de Sezanne
10370 Villenauxe la grande

Mail :

Tel : 06 98 70 48 30

SLP FO Justice Villenauxe la grande
Le : 10/12/2024

